

PARTIE A COMPLETER PAR LE (LA) CANDIDAT(E)

NOM PATRONYMIQUE :

PRÉNOM :

NOM USUEL :

ADMISSIBILITE – MERCREDI 18 JUIN 2008

SECRETARE EN GESTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EXTERNE 2008 DIJON



Ne rien inscrire ici
Ne rien inscrire ici



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CONCOURS EXTERNE

SECRETARE EN GESTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE « I »

– SESSION 2008 –

Épreuve écrite d'admissibilité

Mercredi 18 juin 2008 - de 13h30 à 16h30

DUREE DE L'ÉPREUVE : 3 HEURES

Lisez attentivement les instructions figurant page 2 du présent dossier
avant de commencer à composer

—◆—
CENTRE ORGANISATEUR : UNIVERSITE DE BOURGOGNE
—◆—

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Le dossier qui vous a été remis comporte 14 pages, imprimées au recto et au verso. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. Si tel n'est pas le cas, demandez-en un autre aux surveillants de l'épreuve.

Ce dossier constitue le sujet de l'épreuve et le document sur lequel vous devez formuler vos réponses. **Il ne doit pas être dégrafé et sera obligatoirement remis aux surveillants à l'issue de la composition** selon les instructions qui vous seront données.

TRAVAIL DEMANDÉ

Il vous est demandé de répondre à 23 questions, certaines prenant la forme de questions à choix multiples, les autres nécessitant une rédaction dans l'espace réservé à cet effet.

Écrivez soigneusement et n'utilisez pas de crayon de papier.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est interdit.

Vous devez éteindre votre téléphone portable pendant toute la durée de l'épreuve.

Hormis l'entête détachable qu'il vous appartient de compléter sur les pages impaires, le présent dossier ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif. Toute annotation distinctive conduira à l'annulation de votre épreuve.

PARTIE A COMPLETER PAR LE (LA) CANDIDAT(E)

NOM PATRONYMIQUE :
NOM USUEL :

PRÉNOM :

ADMISSIBILITE – MERCREDI 18 JUIN 2008

SECRETAIRE EN GESTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EXTERNE 2008 DIJON



Ne rien inscrire ici
Ne rien inscrire ici

1. Le Parlement européen siège :

- 1 à Paris
- 2 à Strasbourg
- 3 à Hambourg
- 4 à La Haye

2. Entourez l'année exacte correspondant à la signature des traités européens suivants :

- Traité de Rome.....1955 – 1957 – 1960
- Traité de Maastricht.....1992 – 1995 – 1997
- Traité de Nice2001 – 2005 – 2008

3. Le président de l'université vous demande de vérifier une information qui lui a été communiquée. Il envisage d'utiliser cette information comme argument dans une négociation. Selon vous, quels sont les critères qui caractérisent une information exploitable ?

4. Quelles sont les attributions de la commission européenne ?

5. Entourez le mot qui correspond au mode de désignation des autorités administratives suivantes :

Préfet	élu	nommé
Directeur d'IUT	élu	nommé
Directeur d'école d'ingénieur	élu	nommé
Ministre	élu	nommé
Recteur	élu	nommé
Chancelier des universités	élu	nommé
Vice-président du Conseil d'État	élu	nommé
Président d'université	élu	nommé

PARTIE A COMPLETER PAR LE (LA) CANDIDAT(E)

NOM PATRONYMIQUE : PRÉNOM :
NOM USUEL :

ADMISSIBILITE – MERCREDI 18 JUIN 2008

SECRETARE EN GESTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EXTERNE 2008 DIJON



Ne rien inscrire ici
Ne rien inscrire ici

6. Pour chaque définition, cochez la réponse exacte. Au sens du droit communautaire, quelle définition correspond à la directive ? Quelle définition correspond au règlement ?

DEFINITION	REPONSE
acte juridique, arrêté par le Conseil et la commission, qui fixe aux États membres un objectif à atteindre dans un délai déterminé tout en laissant le choix de la norme nationale en vue de sa transposition	<input type="checkbox"/> directive <input type="checkbox"/> règlement
norme générale directement applicable dans tout État membre	<input type="checkbox"/> directive <input type="checkbox"/> règlement

7. Parmi les organismes suivants, cochez ceux qui relèvent de la déconcentration

- 1 Rectorat
- 2 Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
- 3 Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- 4 Université (EPCSCP)
- 5 Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
- 6 Conseil d'État
- 7 Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE)
- 8 Préfecture

8. Cochez les compétences qui relèvent du département, collectivité territoriale :

- 1 mise en œuvre de la politique d'action sociale
- 2 construction, réparation et entretien des écoles primaires, des collèges et des lycées
- 3 construction, réparation et entretien des seules écoles primaires
- 4 construction, réparation et entretien des lycées
- 5 organisation des transports routiers non urbains de personnes et des transports scolaires
- 6 recrutement et gestion des personnels non enseignant des collèges
- 7 recrutement et gestion des personnels non enseignant des lycées
- 8 gestion des bibliothèques universitaires

9. Le Conseil d'État est compétent pour :

- 1 Conseiller le Gouvernement
- 2 Juger, en premier et dernier ressort les recours pour excès de pouvoir formés contre les décrets
- 3 Juger, en premier et dernier ressort, tous les recours pour excès de pouvoir
- 4 Juger, en premier et dernier ressort, le contentieux des élections présidentielles

PARTIE A COMPLETER PAR LE (LA) CANDIDAT(E)

NOM PATRONYMIQUE :

PRÉNOM :

NOM USUEL :

ADMISSIBILITE – MERCREDI 18 JUIN 2008

SECRETAIRE EN GESTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EXTERNE 2008 DIJON



Ne rien inscrire ici
Ne rien inscrire ici

10. Cochez les réponses exactes.

Sans en référer à quiconque, un personnel « BIATOSS » affecté au laboratoire de chimie organique de l'université a photocopié les notes de recherche du directeur de laboratoire et les a communiquées à une société privée. Cette dernière a pu, grâce à ces informations, déposer un brevet et exploiter la découverte à des fins commerciales.

Alertée du comportement du fonctionnaire et en possession de plusieurs témoignages qui confirment ce comportement, l'administration envisage de le sanctionner lourdement en lui infligeant une exclusion des fonctions de huit jours avec suspension du traitement.

- 1 le fonctionnaire incriminé ne peut pas être sanctionné pour avoir divulgué ces informations
- 2 le fonctionnaire incriminé a droit à communication de son dossier dans le cadre de la procédure
- 3 le fonctionnaire incriminé peut, s'il est sanctionné, faire appel de cette décision devant le CEVU
- 4 le conseil de discipline peut être réuni pour donner son avis
- 5 le conseil de discipline doit être réuni pour donner son avis
- 6 le conseil de discipline est réuni, juge directement et sanctionne le fonctionnaire

11. Cochez les réponses exactes.

- 1 la commission administrative paritaire (CAP) est un organisme de concertation à composition mixte
- 2 le comité technique paritaire (CTP) est un organisme de concertation à composition mixte
- 3 la commission administrative paritaire intervient dans l'examen des questions d'ordre individuel relatives à la carrière des fonctionnaires
- 4 le comité technique paritaire intervient dans l'examen des questions d'ordre individuel relatives à la carrière des fonctionnaires
- 5 la commission administrative paritaire traite des questions d'organisation et de fonctionnement des services
- 6 le comité technique paritaire traite des questions d'organisation et de fonctionnement des services

12. A quelle position administrative renvoie chacune de ces deux définitions ?

DEFINITION	REPONSE
situation du fonctionnaire qui, tout en demeurant dans son corps d'origine, est réputé occuper son emploi et continue à percevoir la rémunération correspondante, mais effectue son service dans une autre administration que la sienne	<input type="checkbox"/> mise à disposition <input type="checkbox"/> disponibilité
situation du fonctionnaire qui est placé momentanément hors de l'administration. Il ne perçoit plus de rémunération, ne bénéficie plus du droit à avancement et à la retraite mais conserve son droit à réintégration	<input type="checkbox"/> mise à disposition <input type="checkbox"/> disponibilité

13. Quelles missions nouvelles la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) a-t-elle introduites ?

PARTIE A COMPLETER PAR LE (LA) CANDIDAT(E)

NOM PATRONYMIQUE : PRÉNOM :
NOM USUEL :

ADMISSIBILITE – MERCREDI 18 JUIN 2008

SECRETAIRE EN GESTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EXTERNE 2008 DIJON



Ne rien inscrire ici
Ne rien inscrire ici

14. En matière budgétaire, qu'est ce qu'un « BOP » ?

- budget opérationnel de prévision
- budget opérationnel de programme
- budget optionnel de programmation
- budget organisationnel de prévision

15. Pour chacune des affirmations suivantes, qui se rapportent au budget de l'Etat et à la LOLF, cochez les affirmations exactes.

- 1 la mission est ministérielle ou interministérielle
- 2 la mission définit un ensemble de programmes concourant à une politique définie
- 3 l'action est un regroupement de crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble d'actions relevant d'un même ministère et auxquels sont associés des objectifs précis, définis en fonction de finalités d'intérêt général, ainsi que des résultats attendus et faisant l'objet d'une évaluation
- 4 les crédits sont spécialisés au niveau du programme
- 5 la mission est l'unité de vote du budget
- 6 le programme est l'unité de vote du budget

16. Définissez, en milliards d'euros, les ordres de grandeur du budget actuel de l'État :

Dépenses du budget de l'État :

Déficit du budget de l'État

Mission « recherche et enseignement supérieur »



17. Dans le cadre de la LOLF, qu'entend-on par fongibilité des crédits ? Cette fongibilité est-elle totale ?

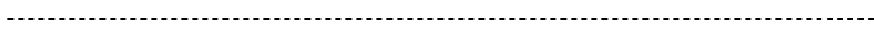
PARTIE A COMPLETER PAR LE (LA) CANDIDAT(E)

NOM PATRONYMIQUE :
NOM USUEL :

PRÉNOM :

ADMISSIBILITE – MERCREDI 18 JUIN 2008

SECRETAIRE EN GESTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EXTERNE 2008 DIJON



Ne rien inscrire ici
Ne rien inscrire ici

18. Dans cette liste, entourez le(s) système(s) d'exploitation

EXCEL – WINDOWS – OPEN OFFICE – LINUX – ACCESS – WORDPAD – POWERPOINT

19. Qu'est ce qu'un « logiciel libre » ?

20. Définissez les termes suivants, utilisés dans le domaine de la ressource logicielle Internet

LIEN HYPERTEXTE :

PARE-FEU :

21. **En matière de traitement de texte, qu'est ce qui distingue la fonction « couper – coller » de la fonction « copier – coller » ?**

22. **Vous êtes affecté(e) au laboratoire de recherche de physique de l'université. Dans le cadre de votre travail, le directeur vous demande de préparer les réponses à quatre questions relatives au programme spécifique de coopération. Vous répondrez en français, à partir des éléments contenus dans le texte suivant :**

"The Cooperation specific programme is designed to gain leadership in key scientific and technological areas by supporting cooperation between universities, industry, research centres and public authorities across the European Union as well as the rest of the world. Previous framework programmes demonstrate the impact of such actions in restructuring research in Europe [...]. The 7th Framework Programme will distribute these impacts more widely and the nine themes proposed correspond to the major fields of progress in knowledge and technology where excellent research must be strengthened to address European social, economic, public health, environmental and industrial challenges."

Source : Commission Of The European Communities, *Proposal for a Council Decision concerning the Specific Programme "Cooperation" implementing the Seventh Framework Programme (2007-2013) of the European Community for research, technological development and demonstration activities.*

- **Qu'ont démontré les programmes précédents ?**

- **A quelle aire géographique s'applique le Programme Spécifique « Coopération » ?**

PARTIE A COMPLETER PAR LE (LA) CANDIDAT(E)

NOM PATRONYMIQUE :
NOM USUEL :

PRÉNOM :

ADMISSIBILITE – MERCREDI 18 JUIN 2008

SECRETAIRE EN GESTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EXTERNE 2008 DIJON



Ne rien inscrire ici
Ne rien inscrire ici

- **Combien le Programme Spécifique « Coopération » compte-t-il de thèmes ?**

- **Quelle est la vocation du Programme Spécifique « Coopération » ?**

- 23. En une page, vous indiquerez les évolutions principales apportées par la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités.**

Outre le contenu, il sera tenu compte de la rédaction et de l'organisation (plan) de votre réponse.

La réponse doit être formulée page suivante

Rédigez votre réponse sur cette page :

FIN DE L'EPREUVE